

# Aménagement et Élections

Dans cet article, rédigé à la veille du second tour des élections présidentielles, les trois auteurs analysent les propositions des candidats à travers leurs documents de campagne et leurs discours. Celle-ci révèle que le développement durable et l'aménagement du territoire ne sont pas nécessairement au cœur du débat...

PAR BERNARD LENSEL, MARIE PAUGET ET ÉRIC RAIMONDEAU,  
URBANISTES DES TERRITOIRES



Bernard Lensele



Marie Pauget



Éric Raimondeau

Comme le précisait Vitruve dans son traité de *Architectura*, au 1<sup>er</sup> siècle avant J.-C., « Une construction doit être pérenne, utile et belle ». Les Romains construisaient « pour au moins une génération » et nous voyons ce que cela a donné avec le Pont du Gard et l'Aqueduc de Ségovie.

Or sous couvert de protection de l'environnement et de développement des territoires, on assiste depuis quelques années à la destruction massive de constructions de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, dont certaines ont et auraient une valeur patrimoniale et historique certaine.

Actuellement, dans le même contexte et malgré des progrès technologiques indéniables, la vision de l'aménagement et de l'urbanisme est beaucoup plus cantonnée dans le temps, paradoxalement.

## ÉLECTIONS, COURT ET LONG TERMES

Les problématiques du long terme, inhérentes à l'aménagement et à l'urbanisme, n'apparaissent que très modestement dans les discours qui nous sont servis actuellement. Le cadre des campagnes électorales que nous connaissons en ce milieu d'année 2017 nous donne une illustration assez certaine de cet état de fait.

Le très court terme est omniprésent et il semble vouloir nous engager sur des pistes à l'horizon incertain : cette vision « court-termiste » est générée par la priorité des élus d'un soir d'être réélus : mais peut-on construire un avenir uniquement sur des approches politiciennes, financières et sécuritaires ? Sur la « protection » d'un patrimoine qui ne serait pas entretenu ? Sur une société sans objectifs et projets clairement annoncés ?

Il est quand même surprenant de constater que, lors de l'élection présidentielle, dans les échanges et les débats organisés dans les médias, l'aménagement du territoire, au travers de ses principales grandes thématiques que sont le logement, l'environnement, les déplacements ou le paysage, et plus généralement la question urbaine, n'est que très modestement abordé.

Ce mutisme est quand même inquiétant car il nous faut bien rappeler que l'aménagement dans sa définition générique définit ce qui constitue le cadre de vie de chaque citoyen français dans sa vie quotidienne.

Il nous semble intéressant de parcourir les professions de foi des onze candidats au premier tour des présidentielles pour in-

ventorier de possibles préoccupations de l'ordre du long terme : les différents volets du développement durable et les domaines de l'aménagement du territoire seront ainsi passés en revue, de façon non nominative, bien entendu, puisqu'il s'agit d'une approche neutre sur le plan de la politique politicienne ; en revanche, nous nous réservons de dégager quelques typologies dans l'aboutissement de cette analyse.

## LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES PROFESSIONS DE FOI DES PRÉSIDENTIELLES

Les différents volets liés au développement durable étaient présents chez tous les candidats à l'élection présidentielle. Une approche qualitative nous permet de détecter que les volets du développement durable sont rarement traités de façon équilibrée ; en effet, seuls trois des onze candidats traitent les trois volets, c'est-à-dire l'environnement, l'économie et le social, dont deux candidats à « petit score » non présents au second tour des présidentielles et un à tendance extrémiste.

Certains candidats proposent de « préserver les ressources naturelles » mais ce concept est flou et n'est accompagné par aucune mesure concrète.

De même il est facile d'annoncer 100 % d'énergie renouvelable en 2050 avec l'arrêt

## PRÉSIDENTIELLES : LES ONZE CANDIDATS AU 1<sup>ER</sup> TOUR LE 23 AVRIL 2017



Nathalie Arthaud  
47 ans



Philippe Poutou  
50 ans



Jean-Luc  
Mélenchon, 65 ans



Benoît Hamon  
49 ans



Emmanuel Macron  
39 ans



Jean Lassalle  
61 ans



François Fillon  
63 ans



François Asselineau  
59 ans



Nicolas Dupont-Aignan  
56 ans



Jacques Cheminade  
75 ans



Marine Le Pen  
48 ans

du nucléaire quand on voit les oppositions qui se font jour lors de la sortie de champs d'éoliennes en mer. Pour le nucléaire ce sera également difficile de faire face au lobby d'ERDF et de grands groupes métallurgistes ; Fessenheim est encore loin d'être fermée et à ce jour rien ne dit qu'elle le sera... car le nouveau Gouvernement poursuivra-t-il la démarche engagée par l'actuel président ? Le volet social est évoqué par les onze candidats, pas toujours de façon très encourageante, néanmoins. Le volet environnemental est traité chez six d'entre eux. Le volet économique également, mais... pas par les mêmes.

Enfin, certains ne traitent que du volet social : ils sont trois et se situent étonnamment à des positions très différentes de l'échiquier politique, autant que celui-ci ait un véritable sens : extrême gauche, centre et droite. L'aménagement du territoire aux oubliettes ? C'est en poursuivant notre recherche que nous sommes pris de vertige : l'aménagement du territoire, pourtant décisif dans notre vivre ensemble et pour les générations futures, ne préoccupe que cinq candidats sur les onze qui se sont positionnés pour les présidentielles.

De plus, cette préoccupation n'apparaît qu'avec un taux faible, même chez les plus sensibles d'entre eux à ce sujet : elle occupe entre 5 % et 15 % de leurs propos, ce qui n'est pas très encourageant non plus. Les positions sur l'échiquier politique vont de la gauche à l'extrême droite, le centre et

l'extrême gauche ne semblent pas intéressés par cette matière pourtant déterminante pour le pays. La typologie de ces présidentiables n'est pas facile à cerner, puisque ce sont des candidats de niveaux d'audience très différents qui se sont ouverts à l'aménagement du territoire.

Quand on consulte les programmes avec plus de précision, il est frappant de constater que certaines thématiques concernant l'aménagement et l'urbanisme n'apparaissent pas. Ces deux mots ne sont pas non plus explicitement dans les programmes, ce qui est révélateur du peu de prise en compte de ces thèmes.

Le logement par contre est bien présent ; mais l'objectif ambitieux jusqu'à présent d'en construire 500 000 par an n'apparaît pas clairement, même si pour certains il est important de maintenir les objectifs de production de logement social fixés à 25 % par la loi dite Duflot C'est une bonne intention même si dans les faits le taux de 25 % de logement social à l'horizon 2025 sera difficile à tenir pour des raisons financières, foncières et territoriales.

Si la majorité sortante a pu relancer la construction, on sait que l'on est encore loin du chiffre de 500 000 par an. Un candidat propose de construire 150 000 logements sociaux par an, mais sans préciser les moyens pour y arriver. Que fera le nouveau président sur ce point pour lequel les modalités précises ne sont pas évoquées ?

### UNE AMBITION MINIMALISTE POUR DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES D'AMÉNAGEMENT :

L'examen des plates-formes électorales des différents candidats montre ainsi que l'aménagement du territoire ne semble pas une priorité pour tous. Sans doute parce que ce champ-là sensibilise moins que celui de l'environnement qui touche plus au cadre de vie de la population. Peut-être est-ce aussi une question économique ?

Il est quelque peu navrant de voir que la politique de la ville y est si peu évoquée, alors même que les banlieues connaissent toujours des difficultés récurrentes.

Il faut certes reconnaître que pour ces thématiques de l'urbanisme, de l'habitat et des transports, ce sont les collectivités locales qui, depuis les lois de décentralisation, maîtrisent au quotidien l'aménagement de leur territoire. Il n'en demeure pas moins que c'est à l'État dans son rôle régalién de fixer les grands axes stratégiques, à l'image de ce qui s'est fait avec les lois Grenelle ou la loi Engagement national pour le logement. Et là il faut bien reconnaître que, en 2017, les candidats et leur état-major sont plutôt à court d'idée. Tout juste esquissent-ils des propositions mais sans en développer le contenu ni les modalités de mise en œuvre.

Nous pouvons formuler le vœu que les élections législatives, plus proches du terrain, s'investissent davantage dans les problématiques du développement durable et surtout dans celles de l'aménagement du territoire !